

**Royaume du Maroc**



**Direction des Études  
et des Prévisions financières**

Bilan et perspectives à court et moyen terme de l'économie  
nationale pour la période 1986-1997

Document de travail n° 34

# Bilan et Perspectives à court et moyen terme de l'Economie Marocaine 1986-1997

Octobre 1998

## Première partie : Bilan de l'Economie marocaine

La première partie de la présente note se propose de faire un bilan succinct de la situation économique et financière sur la période 1986-1997. Elle met en évidence les mutations que l'économie nationale a connu au cours de cette période.

Les insuffisances ont été particulièrement relevées en vue de les prendre en considération au niveau de la politique économique des années à venir.

### 1. La croissance économique, l'emploi et l'inflation

#### 1.1 Croissance économique

##### *Niveau de la croissance*

- Croissance moyenne en deçà des potentialités de l'économie nationale : son niveau de 3,0% en moyenne annuelle entre 1986 et 1997 est inférieur à celui de la croissance potentielle (3,7%). Ce taux est insuffisant pour faire face à une population active urbaine en forte évolution (4,5% l'an en moyenne).
- Ralentissement de la croissance économique depuis la sortie du rééchelonnement (2,3% l'an en moyenne contre 3,5% entre 1986 et 1992) en raison de la sécheresse et de la faible progression de l'activité dans les secteurs autres que l'agriculture.

##### *Vulnérabilités de l'économie*

- Structure du PIB marquée par la part importante de l'agriculture (17% pour 1986-1997) et par le niveau de développement insuffisant du secteur secondaire dont la part s'est stabilisée autour de 29% depuis 1986.
- Vulnérabilité de l'économie nationale face aux aléas climatiques entraînant de fortes fluctuations du PIB. Celles-ci se trouvent amplifiées par le fait que la comptabilité nationale ne prend pas en considération les changements intervenus au niveau du secteur productif (l'année de référence remonte à 1980).
- Poids sans cesse croissant de l'administration dans la structure du PIB dont la part est passée de 15% en 1986 à 17,2% en 1997 malgré les politiques de stabilisation des effectifs dans l'administration centrale. Cette situation provient de la révision à la hausse des salaires depuis 1985.
- Croissance généralement tirée (dans un sens ou dans l'autre) par la consommation des ménages qui a contribué en moyenne, sur la période 1986-1997, pour 5,5 points à la croissance du PIB nominal. Par contre, la contribution du commerce extérieur reste négative (-0,2 point pour 1986-1997) en raison des performances modestes à l'exportation de biens et services.

- Faible contribution à la croissance du progrès technique (mesurée par la productivité totale des facteurs) qui se situe à moins de 16% depuis 1984.
- Faible productivité de l'investissement comme en témoigne le niveau de l'ICOR.
- Importance de la contribution de l'emploi à la croissance économique (coefficient d'élasticité de 0,68) confirmée par le poids élevé des salaires dans le PIB.

## 1.2 L'emploi

- Taux de chômage urbain élevé (16,9%) en 1997 notamment pour les jeunes âgés de moins de 25 ans (30%), les diplômés (25%) et les femmes (22 %).
- Faible niveau de création d'emplois en milieu urbain (138.634 en moyenne annuelle) comparativement à l'accroissement de la population urbaine en âge de travailler (181.820).
- Forte dépendance de l'emploi des aléas climatiques notamment en milieu rural.
- Deux emplois créés sur trois sont le fait des entreprises familiales, d'où la nécessité de mettre en œuvre une politique appropriée de développement de la PME-PMI et d'activer la réforme du micro-financement.
- Part élevée de la main d'œuvre non qualifiée dans l'emploi total, ce qui rend impérative la mise en œuvre d'une politique de formation continue au sein de l'entreprise et de l'administration.
- Marché de l'emploi non organisé, d'où la nécessité de mettre en place des agences de promotion de l'emploi au niveau national et régional.
- Code de l'emploi non adapté au nouveau contexte du démantèlement tarifaire qui exige une plus grande souplesse du fonctionnement du marché du travail.

## 1.3 Monnaie et prix

- Ralentissement de la croissance de la masse monétaire de 18,5% en 1991 à 8,2% en 1997, ce qui a contribué à maîtriser l'inflation.
- Reconstitution des avoirs extérieurs qui sont passés de 1,5 à 6,6 mois d'importation de marchandises entre 1986 et 1997.
- La réforme du secteur financier a stimulé les crédits à l'économie qui ont représenté 33,9% du PIB en 1997 contre 19,2% en 1986.
- Importance des créances sur le Trésor puisqu'elles représentent, en pourcentage du PIB, 24% sur la période 1986-1997. Ces créances se sont même accrues, passant de 21% du PIB en 1991 à 25,8% en 1997.

- Maîtrise de l'inflation dont le taux a été ramené de 6,1 % en 1995 à 1% en 1997 suite notamment à la baisse de l'inflation importée et au ralentissement du rythme d'augmentation des prix des produits alimentaires.

## 2. L'investissement et l'épargne

### *Evolution de l'investissement*

- Niveau d'investissement insuffisant (21,5% en moyenne sur la période 1986-1997) pour stimuler la croissance : il faudrait un taux d'investissement de 25% pour assurer une croissance économique de 6%.
- Baisse tendancielle du taux d'investissement qui est passé de 24% en 1990 à 20,7% en 1997 : la contraction de l'investissement public depuis 1991 n'a pas été compensée par un développement de l'investissement privé.
- Ralentissement du rythme de progression de l'investissement en matériel et outillage depuis 1990 (2,8% en moyenne annuelle contre 15,3% pour la période 1986-1990) lié au tassement de l'activité dans le secteur secondaire.

### *Structure de l'investissement*

- Importance du secteur public (administration, collectivités locales et entreprises publiques) qui continue à représenter plus de la moitié de l'effort d'investissement national.
- Structure de la FBCF caractérisée par la diminution, entre 1986 et 1997, de 25,3% à 19,2% de la part des travaux publics liée à la contraction relative de l'investissement public.
- Augmentation, par contre, de la part du matériel et outillage dans la structure de la FBCF de 43,2% à 47,3% entre 1986 et 1997.

### *Niveau de l'épargne*

- Insuffisance de l'épargne nationale (autour de 21% entre 1986 et 1997) pour financer une croissance forte et durable.
- Faiblesse du taux d'épargne intérieure (inférieur à 13,5% depuis 1992) et dépendance vis à vis de l'extérieur à plus de 34% au niveau de la constitution de l'épargne nationale pour la période 1992-1997.
- Forte dépendance de l'amélioration de l'épargne nationale de l'assainissement des finances publiques d'autant que la réforme du marché financier n'a pas encore produit les effets escomptés sur l'épargne privée.

### 3. Echanges extérieurs et compétitivité

- La balance des paiements ne pose plus problème depuis 1986 : le déficit du compte courant se situe en moyenne à 1,2% du PIB sur la période 1986-1997.
- Cette évolution favorable de la balance des paiements, intervenue dans un contexte marqué par la libéralisation progressive du commerce extérieur et de la réglementation des changes, est imputable à l'allègement de la facture énergétique suite à la baisse des prix pétroliers internationaux, au ralentissement des importations depuis 1992 consécutif à la faiblesse de l'activité économique et à la diminution relative des charges en intérêts de la dette publique en relation avec la réduction du déficit budgétaire.

#### 3.1 Balance commerciale

- Baisse du déficit commercial (y compris A.T.) en proportion du PIB de 9,9% en 1993 à 7,4% en 1997 et augmentation du taux de couverture de 61,7% en 1993 à 70,9% en 1997. Cette amélioration, qui est due en partie au développement de l'activité de sous-traitance n'a pas permis toutefois de retrouver les performances réalisées en 1987 et 1988.
- Franc succès du régime économique en douane des "admissions temporaires": les réexportations suite à des admissions temporaires sans paiement ont connu une augmentation record de 22,5%/an entre 1986 et 1997. De ce fait, la part des réexportations suite à des admissions temporaires sans paiement dans les exportations globales a atteint 33,6% en 1997 contre 14,6% en 1990 et 6,9% en 1986.

#### *Importations de marchandises*

- Ralentissement de la progression des importations depuis 1991 : 4% l'an pour les marchandises entre 1991 et 1997 contre 8,8% pour la période 1986-1990, malgré les réformes engagées pour libéraliser les importations dont la suppression des listes et la baisse des droits d'importation.
- Structure des importations caractérisée par la baisse tendancielle de la part des biens d'équipement dans le total des importations depuis 1993 (21,1% en 1997 contre 26,7% en 1992) au profit des biens de consommation ( 14,2% en 1997 contre 11,3% en 1992) et des produits alimentaires (13,5% en 1997 contre 12,1% en 1992) suite notamment aux sécheresses des années 1993,1995 et 1997. Cette contraction de la part des importations de biens d'équipements est liée au ralentissement de l'activité économique entre 1993 et 1997.
- Les pays de l'Union Européenne sont les principaux fournisseurs du Maroc. La part de l'Union européenne dans la valeur globale des importations du Maroc s'est établie en moyenne autour de 54% entre 1986 et 1997.

### *Exportations de marchandises*

- Changement sensible dans la composition des exportations depuis 1986. En effet, les parts des phosphates et des agrumes ont baissé au profit de celles des produits manufacturés et des produits de la mer. Les exportations du groupe OCP en 1997 ne représentent plus que 29,2% du total des exportations de marchandises contre 34,8% en 1986 alors que la part des produits manufacturés dans les exportations de marchandises a augmenté de 45% en 1986 à 51,3% en 1997. Cette relative diversification des produits à l'export a contribué à réduire la vulnérabilité de la balance commerciale face à l'évolution des cours des matières premières sur le marché international.
- Forte concentration, cependant, des exportations sur un nombre limité de produits. Les exportations sont constituées en 1997 à presque 60% par les phosphates et dérivés (29,2%), les articles de confection et de bonneterie (14,7%) et les produits de la mer (14,2%).
- Concentration importante des exportations vers l'Union Européenne entre 1986 et 1997 (61%) malgré l'effort de diversification des marchés entrepris par les entreprises marocaines.
- Ralentissement de la progression des exportations de marchandises depuis 1992 : 5,6% l'an pour la période 1993-1997 contre 8,6% l'an entre 1986 et 1992. Ce ralentissement s'est produit malgré la politique d'incitation à l'export qui a été renforcée après le plan d'ajustement avec notamment l'assouplissement des procédures de dédouanement et l'entrepôt industriel franc.
- Baisse du taux de couverture de la balance des biens finis de consommation, passant de 146,3% en 1993 à 92,1% en 1997. Cette tendance va s'aggraver avec le démantèlement tarifaire.
- Evolution moins rapide des exportations de marchandises par rapport à la demande étrangère adressée au Maroc (6% par an en volume entre 1993 et 1997), ce qui montre que le système productif national perd des parts de marché à l'étranger. Cette situation risquerait de s'aggraver, à l'avenir, puisque les accords du GATT exposeront les exportations marocaines vers l'Union Européenne (produits agricoles, textile et habillement) à une concurrence de plus en plus vive.

### 3.2 Autres éléments de la balance des paiements

- Niveau des recettes touristiques inférieur à 5% du PIB à partir de 1991 suite à la crise du secteur touristique. La reprise intervenue à partir de 1996 n'a pas encore permis de retrouver le niveau enregistré en 1990.
- Stagnation, voire fléchissement, des transferts des marocains résidant à l'étranger par rapport au PIB depuis 1992 pour se situer à 5,3% en 1997 contre 7,6% en 1992. Cette baisse tendancielle des transferts des marocains résidant à l'étranger risque de peser à l'avenir sur le niveau du solde courant de la balance des paiements.

- Le Maroc ne parvient pas à attirer suffisamment d'investissements étrangers : le niveau des investissements directs étrangers ne dépasse pas 1,4% du PIB en moyenne annuelle sur la période 1986-1997. Le montant des investissements extérieurs est en fait lié au programme des privatisations. Il a atteint, en 1997, le niveau record de 1,2 milliard de dollars suite aux privatisations de La SAMIR et la SCP.

#### 4. Finances publiques

Les efforts entrepris en matière d'ajustement structurel ont permis de réduire considérablement le déficit budgétaire. En ramenant le déficit budgétaire autour de 3% du PIB, la politique de stabilisation a eu des répercussions favorables sur la balance des paiements. Comparativement à un scénario de déficit de 5% du PIB, cette politique a permis, sur la période 1990-1996, une réduction supplémentaire de l'endettement et une diminution annuelle du déficit du compte courant de la balance des paiements de 10 et 2 points du PIB respectivement. Cependant, la situation des finances publiques demeure fragile et vulnérable aux chocs exogènes. C'est ainsi que le déficit structurel au Maroc est élevé. Il est quasiment proche du déficit global, surtout depuis l'adoption du nouveau cycle budgétaire.

Le niveau important du déficit structurel résulte d'une part du caractère relativement incompressible des dépenses du personnel et de la dette et, d'autre part, de la faible élasticité des recettes fiscales à la croissance économique en raison de l'étroitesse de la base imposable.

Pour accroître les marges de manœuvre en matière des finances publiques, le Gouvernement devrait centrer la réflexion sur des mesures structurelles pour réduire le déficit budgétaire. Ceci est d'autant urgent que ce sont surtout les recettes à caractère exceptionnel qui ont contribué à la réduction à 3% du déficit budgétaire ces dernières années.

Quant au déficit cyclique, il ne dépasse pas 1% du PIB. Depuis le changement du calendrier fiscal, le déficit cyclique est devenu moins important en raison de l'alternance durant les années 1990 de mauvaises et de bonnes campagnes agricoles.

L'analyse des finances publiques depuis 1989 (année de référence) fait ressortir les principales tendances suivantes :

##### 4.1 Les équilibres et la soutenabilité du déficit

- Réduction notable du déficit global de 6% du PIB en 1989 à 3,2% du PIB en 1997/98. Ce niveau demeure néanmoins important et dépasse le seuil de soutenabilité estimé par la DEPF à 3% du PIB. Ce seuil est soutenable mais non finançable sans retour sur le marché intérieur.
- Les éléments ayant contribué le plus à la réduction du déficit budgétaire entre 1989 et 1997/98 sont la baisse relative des investissements de l'Etat (1 point du PIB), l'allègement de la dette (1 point du PIB) et les privatisations (0,3 point du PIB). La baisse des investissements de l'Etat a été compensée, en partie, par les investissements des entreprises publiques (ODEP et ONPT essentiellement) et des collectivités locales.

- Une épargne publique est dégagée depuis 1987. Le solde ordinaire du budget général de l'Etat qui a même représenté 3,7% du PIB en 1993, a connu une baisse par la suite pour se situer à 0,6% du PIB en 1997/98.

## 4.2 Recettes

### *Evolution des recettes*

- Consolidation des recettes ordinaires (y compris TVA des collectivités locales) autour de 24% du PIB entre 1989 et 1997/98. Les recettes de privatisation et les recettes pétrolières ont contribué ensemble pour près de 3,3% du PIB durant la période 1993-1997/98.
- Stabilité de la pression fiscale autour de 21% du PIB sur la période 1989-1997/98 malgré la baisse intervenue au niveau des taux d'imposition (IS, IGR, droits de douane notamment)
- Baisse tendancielle des recettes douanières depuis 1994 passant de 5% du PIB en 1993 à 3,8% du PIB en 1997/98. Leur part dans les recettes fiscales est ainsi passée en dessous de 20% en 1997/98 au lieu de 24% au début des années quatre vingt dix. Ceci s'explique par les mesures prises en matière de déprotection douanière.
- Les recettes douanières sont appelées à connaître, à terme, une baisse continue en raison des accords conclus avec l'OMC et l'Union Européenne.
- Relative stabilité des recettes non fiscales hors privatisation autour de 2% du PIB depuis le début des années 1990.

### *Vulnérabilités*

- Les réformes fiscales introduites surtout depuis 1986, n'ont pas modifié profondément la structure des recettes fiscales (non compris TVA des collectivités locales). En effet, les impôts indirects restent prépondérants dans cette structure (43,2% en 1997/98) même si la part des impôts directs devient plus appréciable ces dernières années (32,1% en 1997/98 contre 25,6% en 1989).
- La pression fiscale est inégalement répartie entre les catégories d'impôts, entre les contribuables (concentration de l'IS, faible contribution de l'IGR professionnel...) et entre les secteurs d'activité : le secteur agricole, qui intervient à raison de 15 à 20% dans la formation du PIB est quasiment exonéré.
- Lourde taxation du commerce extérieur (droits de douane + TVA à l'importation) qui représente le tiers des recettes fiscales en 1997/98.

### *Comparaisons internationales*

- Avec une fiscalité indirecte représentant 10% du PIB en moyenne sur la période 1989-1997/98, le Maroc est parmi les rares pays à niveau de développement comparable où les impôts indirects sont élevés. Cette situation s'explique, entre autres, par l'importance de la fiscalité sur les produits pétroliers (2,3% du PIB entre 1989 et 1997/98).

- Faiblesse des impôts directs en proportion du PIB (6% sur la période 1989-1997/98) relativement à des pays comme le Portugal, la Malaisie et l'Indonésie (respectivement 9%, 9,2%, 9,5%). Cette situation est imputable à une base imposable jugée relativement étroite.

### 4.3 Dépenses

#### *Structure des dépenses*

- Part prépondérante des dépenses de fonctionnement (biens et services) dans la structure des dépenses totales puisqu'elles représentent en moyenne 56% sur la période 1989-1997/98.
- Recul de la part des dépenses d'investissement (non compris TVA des Collectivités Locales) dans les dépenses totales de 25,8% en 1989 à 17,1% en 1997/98.
- Le service de la dette publique absorbe en moyenne 21% des dépenses totales durant la période 1989-1997/98, ce qui constitue un lourd fardeau pour les finances publiques.
- Augmentation de la part de la masse salariale dans les dépenses totales de 36,5% en 1993 à 42,6% en 1997/98.
- Les dépenses de compensation représentent plus de 3,5% des dépenses totales depuis 1993.

#### *Evolution des dépenses*

- Stabilité des dépenses ordinaires autour de 21% du PIB sur la période 1986-1997/98.
- Progression plus rapide des dépenses ordinaires par rapport aux recettes ordinaires durant la période 1993-97/98.
- Augmentation de la masse salariale en proportion du PIB de 9,2% en 1986 à 10,3% au cours du premier semestre 1996 pour s'établir à 11,2% en 1997/98 sous l'effet du dialogue social.
- Baisse en moyenne des dépenses d'investissement (non compris TVA des Collectivités Locales) de 6,1% du PIB sur la période 1986-1992 à 4,9% du PIB sur la période 1993-1997/98. Ces dépenses sont pourtant nécessaires à la relance économique.
- Les intérêts de la dette publique se sont maintenus autour de 5,5% du PIB entre 1989 et 1997/98.
- Le service de la dette publique (intérêts) dépasse le niveau de l'investissement du budget général de l'Etat depuis 1994.
- Aggravation de la charge de la compensation : les subventions à la consommation ont doublé entre 1990 et 1997/98, représentant ainsi 1% du PIB en 1997/98 contre 0,5% en 1990.

#### 4.4 Financement du déficit

- Faible recours au financement extérieur : les ressources extérieures qui couvraient l'essentiel du déficit budgétaire ont cédé la place à des flux nets négatifs depuis 1993.
- Le financement du déficit après la fin du rééchelonnement est assuré intégralement par des ressources intérieures : le financement intérieur a représenté en moyenne presque 1,5 fois le besoin de financement sur la période 1993-1997/98.

#### 4.5 L'endettement public

##### ***Evolution de l'encours la dette publique***

- Niveau de la dette publique globale [intérieure et extérieure (directe + garantie)] ramené de 107% du PIB en 1992 à 96% du PIB en 1997. La dette globale continue à peser lourdement sur les équilibres macro-économiques tant que son niveau reste supérieur à 60% du PIB.
- L'effort le plus important a été entrepris au niveau de la dette extérieure globale qui a été réduite de 21,5 points du PIB entre 1992 et 1997 suite notamment à la diminution du taux d'endettement extérieur du Trésor, en pourcentage du PIB, de 57,8% en 1992 à 39,5% en 1997. Pour ce qui est de la dette extérieure garantie, elle n'a connu qu'une faible baisse au cours de la période 1992-1997: 3,5% points du PIB.
- Progression notable de l'encours de la dette intérieure de 28% du PIB en 1992 à 38% du PIB en 1997. Ce faisant, sa part dans l'encours total de la dette publique directe est passée de 32,3% en 1992 à 49% en 1997. La problématique de l'endettement intérieur se pose donc avec acuité.

##### ***Evolution des charges de la dette***

- Réduction des charges de la dette extérieure (intérêts + amortissements) en proportion des recettes courantes de la balance des paiements de 67,8% en 1986 (avant rééchelonnement) à 26,8% en 1997.
- Baisse tendancielle, depuis 1994, des intérêts de la dette extérieure pour se situer à 2,2% du PIB en 1997/98 contre 4,1% du PIB en 1986 (avant rééchelonnement), ce qui dénote des efforts accomplis en matière de réduction de l'endettement extérieur.
- Les intérêts de la dette intérieure deviennent plus importants que ceux de la dette extérieure depuis 1995 et ont progressé de 1,8% du PIB en 1986 à 3% du PIB en 1997.

##### ***Structure de la dette***

- L'évolution de la structure de la dette extérieure publique (y compris la dette garantie) est dominée par l'augmentation de la part de la BIRD (12,8% en 1988 à 17,1% en 1997), la stabilisation de la contribution des banques commerciales (entre 16 et 18%), et la réduction de la part de la dette bilatérale (58,9% en 1988 à 49,1% en 1997).

- Les dettes extérieures à long et moyen termes sont prépondérantes (99% en 1997), ce qui constitue un atout comparativement aux autres pays émergents pour lesquels la dette à court terme occupe une place importante dans la structure de la dette extérieure.

## Deuxième partie : Perspectives de l'économie marocaine

La deuxième partie de cette note met en évidence les perspectives à moyen terme de l'économie nationale ainsi que le contexte de préparation du projet de Loi de Finances 1999-2000. Elle précise, au préalable, les perspectives de clôture de l'année 1998.

### 1. Les perspectives de clôture de l'année 1998

La croissance économique est estimée à 6,7% conformément aux prévisions de la Loi de Finances 1998-1999. Cette croissance serait soutenue par le secteur primaire (+24%). Quant au PIB hors agriculture, il s'apprécierait de 3,8% contre 3,3% en 1997 sous l'impulsion notamment des secteurs des industries manufacturières et du tourisme.

La demande intérieure contribuerait de manière significative à cette croissance alors que la contribution du commerce extérieur resterait négative.

L'inflation en 1998 se situerait à 3% contre une prévision de 2,8% pour le projet de Loi de Finances 1998-1999. Son niveau est plus élevé que celui de 1997 (1%).

Le compte courant connaîtrait un léger déficit (0,3 point du PIB) conformément aux prévisions. L'aggravation du déficit commercial global de 7,4% à 7,9% du PIB entre 1997 et 1998 se trouve compensée par le bon comportement des recettes voyage (13%) et des transferts des Résidents Marocains à l'Etranger (7%).

La hausse des importations de marchandises (7% contre 4,2% en 1997) serait due surtout à la forte progression des achats de biens d'équipement (31,3%), des biens de consommation (13%) et des produits alimentaires (9,3%), alors que la facture pétrolière connaîtrait une baisse importante (26,9%).

Le net ralentissement du rythme de progression des exportations des marchandises de 7,8% en 1997 à 0,4% en 1998 s'explique par l'essoufflement des exportations du groupe OCP dont l'accroissement passerait de 19% à 3,2% entre 1997 et 1998 ainsi que des autres exportations traditionnelles (produits textiles, de la mer et agroalimentaires). C'est grâce à la sous-traitance (+15%) que les exportations globales pourraient progresser de 4,9% entre 1997 et 1998.

### 2. Les perspectives à moyen terme de l'économie

Dans le cadre de la préparation du Plan de Développement Economique et Social, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières a procédé à une actualisation des perspectives à moyen terme de l'économie nationale.

Le nouveau cadre à moyen terme a fait l'objet d'une large concertation au niveau du Ministère de l'Economie et des Finances. Il a été présenté au Ministère de la Prévision Economique et du Plan et pris en considération au niveau des objectifs de la note d'orientation.

## 2.1 L' environnement économique

### 2.1.1 Les hypothèses du cadre macro-économique

- Poursuite accélérée des réformes structurelles tendant à améliorer l'environnement des affaires conformément à la Déclaration Gouvernementale, de manière à atteindre progressivement l'objectif de croissance de 6% à partir de 2002.
- Entrée en vigueur de l'accord de libre échange avec l'Union Européenne début 1999.
- Consolidation de la reprise économique chez les principaux partenaires européens du Maroc malgré les crises asiatique et russe.
- Stabilisation des cours des matières premières (hors pétrole) et maintien d'une conjoncture relativement favorable à l'exportation des phosphates et dérivés.
- Prix moyen du pétrole de 15 dollars le baril en 1999 et 16 dollars par baril par la suite.
- Gel des taux de change à leur niveau moyen à fin novembre 1998.
- Campagne agricole inférieure à la normale en 1999 et légèrement supérieure à la moyenne à partir de 2000.

### 2.1.2 Les résultats des projections économiques

#### ***La nécessité d'accroître les taux d'investissement et d'épargne***

Une croissance volontariste de 6% nécessite une amélioration du taux d'investissement brut de 21% en 1998 à un niveau dépassant les 25% en 2003. L'augmentation du taux d'investissement devrait provenir essentiellement du secteur privé, ce qui permettrait d'accroître sensiblement la productivité marginale du capital. Elle suppose aussi un développement des investissements étrangers et leur orientation vers la promotion des exportations.

Quant à l'Etat, il devrait améliorer l'efficacité de la dépense publique et consolider son taux d'investissement à 4,5% du PIB (crédits émis hors comptes spéciaux du Trésor et investissements des collectivités locales et des entreprises publiques).

La dynamisation de l'investissement nécessite également l'amélioration des conditions de financement des entreprises, le développement des zones industrielles, la simplification des procédures administratives et la levée des obstacles à la création d'entreprises. Elle devrait profiter, pour réduire le chômage et améliorer le niveau de vie des populations, aux secteurs à forte utilisation de main d'œuvre et au développement des infrastructures.

La progression à moyen terme du taux d'épargne devrait provenir, pour plus de 50%, de l'assainissement des finances publiques. L'appréciation du revenu privé, la diversification des produits de mobilisation de l'épargne et le développement de l'épargne institutionnelle contribueraient également à un financement sain de l'économie.

## *L'amélioration de la compétitivité économique*

Le déficit commercial de biens (y compris l'admission temporaire) devrait rester inférieur à 8% du PIB malgré l'entrée en vigueur du démantèlement tarifaire et la relance de l'investissement privé. Pour ce faire, il est opportun de promouvoir les exportations de produits finis de consommation et les admissions temporaires à un rythme global supérieur à 11% l'an durant les années à venir.

Le déficit du compte courant serait contenu dans la limite de 1,1% du PIB à l'horizon 2003 grâce à la reprise touristique, à l'allégement des transferts au titre de la dette extérieure en relation avec la poursuite de la politique de rigueur budgétaire et à la prospection des marchés qui présentent le plus de potentiel de croissance pour les exportations.

Les éléments essentiels d'une stratégie de promotion des exportations sont :

- l'amélioration de la compétitivité extérieure des produits marocains.
- l'adoption des normes internationales de qualité afin de déjouer les barrières techniques établies par les pays développés pour protéger leurs marchés.
- la diversification des marchés, notamment en dehors de l'UE et la recherche d'une complémentarité avec les pays du PECO, notamment au niveau des exportations agricoles et des produits de la mer
- la gestion de manière adéquate du régime des admissions temporaires.
- la simplification des procédures douanières et la révision du code des douanes conformément à nos engagements à l'égard de l'OMC
- la dynamisation du Conseil National du Commerce Extérieur et le regroupement des divers établissements de promotion des exportations en un seul organisme.
- la stabilisation du taux de change réel effectif moyennant une inflation comparable à celle de nos principaux partenaires.
- la révision de la charte des investissements et la simplification des procédures administratives en vue d'encourager les investissements étrangers, particulièrement ceux tournés vers l'exportation.
- l'assainissement du secteur touristique en vue de reprendre les parts de marchés perdues et de conquérir de nouveaux marchés.

La réussite de cette stratégie requiert la mise en place d'instruments de mesure de la compétitivité et d'évaluation d'impact de l'environnement extérieur sur l'économie marocaine. C'est dans ce sens que la Direction des Etudes et des Prévisions Financières projette de créer une division de l'international en charge, entre autres, de mener l'étude d'impact, sur l'économie marocaine, de l'accord d'association avec l'Union Européenne.

## 2.2 Les finances publiques

### 2.2.1 L'impératif de maîtrise du déficit budgétaire

Le Maroc devrait mener une stratégie de réduction du déficit budgétaire en vue de dégager une épargne publique à même de couvrir une large part des investissements et de créer les conditions d'une croissance économique forte et durable à moyen terme. Cette stratégie devrait aboutir à un pacte de stabilité et de croissance dont la mise en œuvre renforcerait la crédibilité du Maroc face aux investisseurs nationaux et étrangers et aux instances internationales.

A cet effet, le déficit budgétaire en fonction du PIB devrait être ramené à moins de 1,5% à partir de l'exercice 2000-2001.

Motivée par l'impératif de libérer le maximum de ressources financières au profit du développement du secteur privé, la réalisation d'un tel objectif est seule susceptible de freiner la progression de l'endettement intérieur du Trésor pour stabiliser son niveau à 37% du PIB au terme de l'exercice 2003-2004.

Pour ce faire, des mesures compensatoires sont nécessaires en plus des dispositions en matière de contrôle de la masse salariale et de réduction du train de vie de l'Etat.

Les mesures compensatoires sont évaluées en fonction du PIB à 1,35% en 1999-2000, à 2,5% en 2000-2001 et à 2,2% en 2003-2004. Compte tenu des montants importants qu'elles mettent en jeu (5,3 milliards de dirhams en 1999-2000 et 10,5 milliards de dirhams en 2000-2001), ces mesures feront l'objet d'une réflexion approfondie au niveau de leur identification et de leur évaluation.

La priorité serait donnée au volet recettes de manière à consolider la pression fiscale à son niveau de l'exercice 1998-1999. Pour les dépenses ordinaires, des réformes structurelles mériteraient d'être mises en œuvre pour alléger leur poids sur l'économie. Ces réformes concerneraient l'administration publique, les transferts aux établissements publics, le système de compensation, la gestion de la dette...

Si ces mesures ne sont pas prises, le déficit budgétaire demeurerait supérieur à 3% du PIB à partir de 1999-2000 et ce, en dépit des effets de la croissance économique sur le budget de l'Etat et qui sont évalués dans le scénario volontariste à 1,4 point du PIB en terme d'amélioration de l'épargne publique comparativement au scénario tendanciel.

De l'ordre de 37% du PIB actuellement, l'endettement public intérieur dépasserait 45% du PIB au terme de l'exercice 2003-2004 si les mesures compensatoires ne sont pas adoptées. Il excéderait 50% si la croissance économique restait à son niveau tendanciel qui est inférieur à 4%.

La non concrétisation des mesures compensatoires entraînerait, en plus de l'aggravation du déficit et de l'endettement public, une révision à la baisse du programme d'investissement de l'Etat tel qu'il ressort du cadre macro-économique. Cette situation se traduirait, en outre, par l'éviction du secteur privé en matière de financement, ce qui remettrait en question la stratégie de croissance économique.

### 2.2.2 Les enjeux en terme de recettes publiques

La politique de maîtrise du déficit budgétaire devient primordiale dans un contexte marqué par le démantèlement tarifaire et par l'amenuisement des recettes non fiscales.

Le démantèlement tarifaire se traduirait par un manque à gagner pour le budget de l'Etat estimé au terme de l'exercice 2002-2003 à 1,5 point du PIB dans le cas d'une ouverture non limitée à l'Union Européenne. La dynamisation des importations, en liaison avec la croissance et l'ouverture économiques, ramènerait ce manque à gagner à 1,2 point du PIB à la fin de l'exercice 2003-2004.

La baisse des recettes non fiscales est évaluée à 0,9 point du PIB entre les exercices 1997-1998 et 2003-2004. Elle trouverait sa justification dans la privatisation du secteur public et le non renouvellement de l'accord de pêche.

D'autres éléments pourraient réduire les recettes publiques en pourcentage du PIB. L'évolution peu soutenue de la demande des produits pétroliers engendrerait, à fiscalité constante, un manque à gagner relatif à la taxe intérieure de consommation estimé à 0,9 point du PIB entre les exercices 1997-1998 et 2003-2004.

Pour compenser ces manques à gagner, la pression fiscale devrait être maintenue à environ 22% du PIB au minimum moyennant la révision des exemptions et exonérations accordées, l'élargissement de la base imposable et l'intégration progressive du secteur informel. L'amélioration des recouvrements et le renforcement des contrôles contribueront également à rehausser le niveau des recettes.

### 2.2.3 Le comportement des dépenses

L'évolution contrôlée de la masse salariale publique et la maîtrise du train de vie de l'Etat permettraient, la croissance économique aidant, de réduire les dépenses de biens et services en pourcentage du PIB de 2,5 points entre les exercices 1997-1998 et 2003-2004 dont 2,1 points au titre de la masse salariale qui devrait atteindre 9,1% du PIB au terme de la période quinquennale.

La maîtrise du déficit budgétaire aurait pour effet d'alléger les intérêts de la dette de 5,1 % du PIB en 1997-1998 à 4,1% en 2003-2004. Le gain le plus important serait réalisé au niveau de la dette extérieure.

En l'absence d'un ciblage de la compensation, les subventions aux produits de première nécessité continueraient à représenter en net (après contribution du fonds de soutien des prix des produits de base) près de 0,7% du PIB en 2003-2004. Toutefois, il serait opportun de transformer progressivement ces subventions en investissements au profit de la population des zones défavorisées.

## 3. Les perspectives à court terme de l'économie nationale

Dans le cadre de la préparation du projet de Loi de Finances 1999-2000, les projections du cadre macro-économique préliminaire ont été basées sur les hypothèses suivantes :

- Un ralentissement de l'économie mondiale qui se traduirait par la faiblesse de la croissance mondiale en 1999 : 2,5%. L'activité ralentirait aux USA à 1,5% en 1999 et 1,4% en l'an 2000. La croissance la plus forte au niveau mondial serait celle de l'Union Européenne, particulièrement la zone "euro" : 2,8% en 1999 et 2000. L'inflation continuerait à être faible partout dans le monde en 1999.
- Une faible progression du commerce mondial de marchandises en 1999 (4,5%) en raison de la faible demande des pays émergents d'Asie, du Japon, des pays producteurs de pétrole, et du ralentissement de la croissance des économies anglo-saxonnes.
- Une décélération de la demande étrangère adressée au Maroc en 1999, mais moins rapide que pour les pays émergents en raison du dynamisme de l'Union Européenne, partenaire prédominant dans nos échanges.
- Des conditions de financement international plus difficiles et un détournement des flux des capitaux vers les économies développées.
- Une stabilité des prix des matières premières.
- Un prix moyen du pétrole brut de 15\$/baril en 1999 et de 16\$/baril en l'an 2000.
- Une campagne agricole inférieure à la normale en 1999 (55 Mqx) et moyenne en l'an 2000 (65 Mqx).

Pour les finances publiques, il a été supposé la poursuite de la politique de rigueur budgétaire avec, en particulier, le contrôle de la masse salariale publique et la maîtrise du train de vie de l'Etat conformément aux hypothèses du cadre macro-économique à moyen terme. De même, le non-renouvellement de l'accord actuel de pêche a été pris en considération.

### 3.1 Contexte économique en 1999 et 2000

En fonction de ces données, la croissance économique serait de 3 % en 1999 et de 5% en l'an 2000, tirée davantage par l'activité non agricole. Le PIB hors agriculture augmenterait de 3,9% en 1999 et de 5,1% en l'an 2000 suite à l'assainissement du climat des affaires et à l'effort de relance de l'investissement.

L'inflation connaîtrait une légère diminution pour se situer à 2,5% en 1999 et 2,3% en 2000. Ces niveaux seraient néanmoins supérieurs à ceux de nos principaux partenaires commerciaux.

Après une notable progression en 1998 (11,7%), l'épargne nationale augmenterait de 10% en 1999 et de 14% en l'an 2000. Ainsi, le taux d'épargne nationale serait de 21,9% en 1999 et de 23,3% en l'an 2000 (20,4% en 1997). Face à un taux d'investissement brut de 22,2% en 1999 et 23,7% en 2000, le recours à l'épargne extérieure serait inférieur à 1% du PIB.

Le déficit du compte courant de la balance des paiements serait inférieur à 1% du PIB en 1999 et 2000 :

- les exportations générales des marchandises hors OCP se développeraient de 5,9% en 1999 et de 7% en 2000, un rythme en relation avec l'évolution de la demande étrangère adressée au Maroc.
- le groupe OCP ne jouera pas son rôle dynamique en matière d'exportation comme en 1996 et surtout 1997.
- les importations générales des marchandises progresseraient de 7,7% en 1999 et 8,5% en 2000, tirées davantage par les demi-produits et les biens de consommation et, dans une moindre mesure, par les produits énergétiques.
- les activités de sous-traitance poursuivraient leur développement mais à une cadence moins accélérée qu'en 1998. Le taux de progression de la valeur ajoutée émanant de la sous-traitance se situerait en moyenne à 12% en 1999-2000 eu égard à la concurrence des pays asiatiques sur les marchés traditionnels du Maroc.
- Les recettes voyages s'amélioreraient de 8% grâce à la consolidation de la reprise du secteur touristique.

### 3.2 Situation des finances publiques pour 1999-2000

A législation constante, le déficit global, hors privatisation, s'aggraverait par rapport à la Loi de Finances 1998-1999 de 1,2 point du PIB, et ce malgré le recul des dépenses ordinaires de 0,6 point du PIB compte tenu des hypothèses de rigueur budgétaire. L'aggravation du déficit trouverait son origine dans la baisse des recettes globales hors privatisation de 1,9 point du PIB.

Les recettes fiscales baisseraient de près de 1,2 point du PIB par rapport à la Loi de Finances 1998-1999 dont 0,7 point du PIB au titre de l'amnistie fiscale. Ce repli s'explique en partie par le recul de la part des droits de douanes suite à l'application du démantèlement tarifaire.

La part des dépenses ordinaires dans le PIB serait moins importante que celle de la Loi de Finances 1998-1999 : 22% au lieu de 22,6%. Cette baisse de l'équivalent de 0,6 point du PIB est imputable aux dépenses des biens et services (0,2) et aux intérêts de la dette (0,3).

L'épargne publique hors privatisation, qui est de 0,6% du PIB pour la Loi de Finances 1998-1999, céderait la place à une désépargne de 0,6% du PIB. Il convient de souligner à cet égard que l'épargne publique prévue pour l'exercice en cours aurait été presque nulle en dehors des recettes attendues des mesures exceptionnelles.

En situant l'effort d'investissement du budget général de l'Etat à 4,3% du PIB, le déficit global hors privatisation serait de près de 5% du PIB sans mesures compensatoires. Il s'établirait à 4,4% si les privatisations rapportaient 2 milliards de dirhams (0,5 point du PIB).

Ainsi, il serait nécessaire d'envisager des mesures structurelles comme, par exemple, la réduction des dépenses de compensation en perspective d'en réserver le bénéfice aux seules couches défavorisées et la mobilisation de ressources supplémentaires pour compenser le démantèlement tarifaire et la perte de recettes provenant du non-renouvellement de l'accord de pêche.

A nnexe

PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES A MOYEN TERME

<b>1- <u>INDICATEURS ECONOMIQUES</u></b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>Objectif 2003</b>
<b>Croissance du PIB</b>	6.3	3	5.0	6.0
<b>Primaire</b>	24.0	-1.5	7.8	4.6
<b>Inflation</b>	2.7	2.7	2.5	2.0
<b>Taux d'investissement (FBCF/PIB)</b>	21.6	22.3	23.3	25.4
<b>Taux d'épargne nationale</b>	20.9	21.9	23.3	24.0
<b>Importations de marchandises</b>	7.0	6.7	7.5	9.0
<b>Exportations de marchandises</b>	0.4	5.7	6.4	8.2
<b>Compte courant/PIB</b>	-0.3	-0.3	-0.4	-0.9
<b>Investissements étrangers/PIB</b>	1.2			2.5
<b>Taux de chômage urbain</b>	19			14.5
<b>2- <u>INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES</u></b>	<b>1997/1998</b>	<b>1998/1999</b>	<b>1999/2000</b>	<b>2003/2004</b>
<b>Recette ordinaires/PIB</b>	22.4	23.4	21.6	19.5
<b>Recettes fiscales/PIB</b>	19.9	20.0	18.9	17.9
<b>Dépenses ordinaires/PIB</b>	21.8	22.3	21.7	18.1
Dépenses des biens et services	15.6	16.0	15.6	13.1
Dépenses personnel/PIB	11.2	11.2	10.9	9.1
Intérêt de la dette publique/PIB	5.2	5.3	5.1	4.3
<b>Solde ordinaire/PIB</b>	0.7	1.2	0.5	1.4
<b>Dépenses d'équipement/PIB</b>	4.5	4.2	4.1	4.6
<b>Déficit global/PIB</b>	-3.2	-3.0	-4.1	-3.2
<b>Mesures compensatoires futures</b>			1.4	2.2
<b>Déficit global/PIB (avec mesures)</b>	-3.2	-3.0	-2.7	-1.0
<b>3- <u>INDICATEURS DE LA DETTE</u></b>	<b>1997/1998</b>	<b>1998/1999</b>	<b>1999/2000</b>	<b>2003/2004</b>
<b>Stock de la dette intérieure /PIB</b>	37.1	38.7	39.6	36.7
<b>Stock de la dette extérieure directe/PIB</b>	38.6	34.7	31.5	21.0